

Découvertes en Novalaise et dans la Montagne de l'Épine (Juin 2017)

La voie impériale romaine de *Labiscone* au col Saint-Michel

Préambule

Pour passer les Alpes et rejoindre la Gaule transalpine qu'ils avaient mis sous leur coupe dès 121 av. J.-C., les Romains empruntaient alors préférentiellement le col du Montgenèvre (*Alpis Cottia*). Et ce n'est, semble-t-il, qu'après l'écrasement de la tentative d'émigration du peuple helvète, en 58 av. J.-C., puis lors de la conquête de la Gaule chevelue, que Jules César s'inquiéta de trouver une voie de franchissement située plus au nord dans la chaîne alpine. Le passage choisi fut celui de *l'Alpis Graia*, en fait le col du Petit Saint-Bernard, même si celui-ci restait encore étroitement contrôlé, et donc soumis au péage, par le peuple des Salasses¹.

Vraisemblablement commencés sous César, entre 50 et 45 av. J.-C., les travaux sur la voie *Mediolanum–Vienna* (Milan–Vienne) se poursuivirent durant plusieurs décennies. Il fallut toutefois attendre la reddition définitive des Salasses, et la construction du camp d'*Augusta Praetoria Salassorum* (Aoste), en 25 av. J.-C., pour que cette voie soit définitivement terminée. Ainsi que l'écrivait Strabon, *elle était devenue accessible aux chars, dès 18 av. J.-C., sur la presque totalité de son parcours.*

A l'évidence, la principale préoccupation qui avait guidé tant César qu'Auguste, dans le choix de ce passage, était celle de soustraire leurs troupes, et plus encore leurs approvisionnements, à l'insécurité qui régnait encore sur le Plateau suisse², après le passage du col du Grand Saint-Bernard (*Alpis Pennina*)³. Il est vrai aussi, qu'outre l'importance acquise par *Vienna*, le statut de *Lugdunum* avait pris, en quelques décennies, une ampleur impressionnante, avant même le début de notre ère. Ces deux pôles, proches l'un de l'autre, captaient ainsi une majorité du trafic en provenance de Cisalpine, notamment de *Mediolanum* (Milan), mais aussi d'*Augusta Taurinorum* (Turin).

Dans le cadre de l'étude du tronçon *Labiscone*-col Saint-Michel, nous ne reviendrons pas sur la présentation d'ensemble de cette voie qui empruntait principalement le Val d'Aoste, la Tarentaise, la combe de Savoie, la cluse de Chambéry, puis, au-delà de l'Épine, les Basses Terres du Dauphiné. Ni sur sa doublure, la *Via Minime*⁴, qui reste encore aujourd'hui, pour

¹ Qui occupait le val d'Aoste.

² Puisque les colonies d'*Augusta Raurica* (Augst) et de *Iulia Equestris* (Nyon) ne furent effectivement créées qu'entre 20 et 15 av.J.-C. (cf. Matthieu Poux « *Plancus à Lyon* », p.15-23, dans *Lugdunum. Naissance d'une capitale*), et non pas deux décennies plus tôt comme on le pensait jusqu'alors. De même, avant que Tibère et Drusus ne pacifient définitivement ces régions en 15 et 14 av.J.-C..

³ Qui ne fut réellement ouvert au trafic que sous le règne de Claude, au milieu du 1^{er} siècle ap. J.-C.

⁴ Qui a donné son nom au village éponyme, et qui passe par Cognin, Vimines, le col de Couz, Saint-Jean-de-Couz, Côte Barrier, Saint-Blaise, l'Echaillon, Saint-Christophe-la-Grotte, le col de la Voûte, Saint-Pierre-de-Genebroz,

certaines érudits et chercheurs, la voie principale de passage entre *Augustum* et *Lemencum*. Alors que tout plaide contre elle. D'une part, le fait qu'elle soit beaucoup plus longue, en l'occurrence de 8 milles pour l'itinéraire carrossable⁵ (soit près de 12 km !), sur des distances données globalement à 28 milles, par les Itinéraires romains⁶, soit un excédent de près de 29 %. D'autre part, elle possède en outre l'inconvénient de présenter une dénivelée globale supérieure (730 m contre 645 m), contrairement à toutes les affirmations de ses défenseurs. Surtout aussi parce que le col Saint-Michel est sensiblement situé à l'orient d'une des rares faiblesses du Mont Tournier, point de passage occidental obligé, dans lequel s'est implanté La Bridoire⁷. Enfin, parce que nous avons déjà longuement appréhendé cette problématique dans le cadre d'autres études⁸.

Le site de Lépin-le-Lac

Dans le village de Lépin, sur la voie en provenance d'Attignat-Oncin, a été construite l'église de la Sainte Trinité, édifice du premier art roman méditerranéen. Le porche de cette église possède deux colonnes dont les chapiteaux seraient, selon E. Brocard⁹, de style néo-corinthien, puisque présentant deux rangées de feuillages stylisés sous le tailloir.

Il nous semble pourtant que l'on a plutôt affaire à des chapiteaux qui associent aux deux rangées de feuilles d'acanthé, en partie supérieure, immédiatement sous le tailloir, des volutes d'inspiration ionique (Fig.2). Cette combinaison relève donc de ce que l'on qualifie d'ordre composite, spécificité que l'on prête souvent à l'ordre romain. Outre les ovales, sont également intégrées dans chacun de ces chapiteaux des représentations de têtes. D'une part, celle d'un homme à la chevelure ondulée et barbu, grâce à d'autres volutes (Fig.1), et d'autre part celles de chevaux marins¹⁰ (Fig.2). Ces allégories étaient souvent utilisées dans des sculptures monumentales, et parfois décrites dans certains chapiteaux d'ordre composite romain, notamment par Vignole¹¹. Elles semblent donc représenter Neptune¹² (Poséidon), dont le culte était particulièrement répandu dans les villes grecques maritimes. Selon G. Lambert et R.

Chailles, le château de Saint-Franc et Saint-Béron. Et a fortiori pas du tout comme le pensait Gabriel Pérouse, par Saint-Cassin, qu'il qualifie de *grande route gallo-romaine*, et Saint-Thibaud-de-Couz (in *Les environs de Chambéry. Promenades historiques et archéologiques*, Réédition par La Fontaine de Siloé, 1993, p.222 et suivantes)

⁵ Qui prenait la rampe de l'Echaillon. Et 7 milles pour celui empruntant l'itinéraire d'Ad Scalas (ayant donné son nom aux Echelles), qui nécessitait alors une rupture de charge. Comme l'avaient déjà noté P. Chappel et A. Charvet (in *A propos de la localisation de la station romaine de Labisco en Petit-Bugey*, Le Bugey, n°68, 1981, p.19-26).

⁶ *Tant l'Itinéraire d'Antonin, que la Table de Peutinger.*

⁷ Que la *Via Minime*, en provenance de Cognin, Vimines, Saint-Jean-de-Couz, Saint-Christophe-la-Grotte, Saint-Pierre-de-Genébroz, Saint-Franc et Saint-Béron est obligée de rejoindre. Et où l'émissaire du lac d'Aiguebelette, le Thiers, franchit dans cette dépression.

⁸ *Des croix de chemin au territoire de la Sapaudia : une hypothèse hardie ?*, Le Bugey, n°100, 2013, p. 92-93. Mais aussi, *A propos de la rive méridionale du lac d'Aiguebelette*, Le Bugey, n°103, 2016, p.9-49.

⁹ « Savoie, Haute-Savoie romanes », *Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie*, l'Histoire en Savoie, 2005.

¹⁰ Des *hippocampus hippocampus* à museaux courts, possédant des yeux remarquablement mis en valeur. Or, on précisera que la monnaie à l'hippocampe est d'origine exclusivement allobroge, selon Antonin Deroc (« *Les monnaies gauloises d'argent de la vallée du Rhône* », Etude de numismatique celtique, Les Belles Lettres, Paris, 1983, p.1).

¹¹ *Cours d'architecture qui comprend les Ordres, de Vignole...*, Chez Jean Marielle, Paris, 1710, p.96.

¹² Dieu de la mer, des eaux, des sources, des fleuves, des îles, des tremblements de terre et des chevaux, que l'on retrouve sur de nombreuses mosaïques romaines, notamment à Ostie, où il conduit un attelage de quatre hippocampes.

Harari¹³, *sa statue monumentale était peut-être érigée sur le célèbre phare d'Alexandrie*. Il est donc probable que l'on ait affaire ici à deux chapiteaux romains¹⁴ réemployés, et qu'en ce lieu de réminiscence culturelle, nous soyons peut-être sur le site d'un ancien temple romain dédié à Neptune. A proximité de là, entre l'église et la voie ferrée, ont été découvertes au XIX^e siècle, des inhumations antiques.



Fig.1 – Chapiteau de Lépin. Représentation symbolique de Poséidon, barbu et chevelu



Fig.2 – Chapiteau de Lépin. Représentation d'un hippocampus hippocampus à museau court

¹³ *Dictionnaire de la mythologie grecque et latine*, Le Grand Livre du Mois, 2000, p.193.

¹⁴ Dont nous avons pu vérifier certaines dimensions, toutes en pouces romains.

Au centre du village, plus précisément dans le quadrant nord-est du carrefour de la voie impériale et de celle d'Oncin, se situe une maison d'une relative importance, vraisemblable relai dont la tradition populaire soutient que François 1^{er} y aurait séjourné. Outre certains éléments architecturaux, dont des fenêtres à meneaux, qui témoignent de son ancienneté et de son importance, une sculpture (*Fig. 3*), intégrée dans sa façade méridionale, a depuis des lustres, dû interpeler le voyageur empruntant la voie impériale. Représentant un personnage vêtu d'une tunique courte, serrée à la taille, la tête surmontée d'un bonnet, elle intrigue quant à ses origines. A l'évidence, celles-ci ne peuvent être qu'antérieures à la Renaissance. Mais sont-elles médiévales, voire même antiques ? La tradition populaire vient à nouveau à notre secours. Selon G. Bellemin¹⁵, l'abbé Girard entretenait l'idée que cette représentation était celle d'un *Lare*. Or, s'il existe bien, chez les Romains des dieux *Lares* domestiques, comme les Pénates, il en existe d'autres que l'on vénère le long des routes, et notamment aux carrefours, les *Lares Compitales*.



Fig.3 - Lare compitale gallo-romaine de Lépin

Vêtus comme nous l'avons déjà indiqué, leur tenue était souvent complétée par un manteau attaché au cou, flottant librement dans le dos. Leurs pieds étaient chaussés de *calcei* et leur tête était, soit surmontée d'un bonnet phrygien, soit d'une couronne de feuillage, soit nue. Ils brandissaient parfois un *rhyton* d'une main, et de l'autre, baissée, portaient une patère ou situle. On notera également avec intérêt qu'Auguste, en 7 av. J.-C., en modifia profondément le culte. Enfin, des jeux annuels, les *Ludi Compitalicii*, leur étaient même dédiés, au cours desquels étaient effectués des sacrifices de porcs, de mannequins, etc.

Le personnage, de traitement plutôt fruste, n'apparaît pas être de facture médiévale ou de la Renaissance. Nous sommes plus vraisemblablement ici en présence d'une figuration indigène

¹⁵ Une des chevilles ouvrières de l'ouvrage collectif « 1000 ans d'histoire en Avant-Pays savoyard ».

d'époque gallo-romaine, en costume gaulois (les rayures de sa tunique semblant vouloir représenter un motif écossais et la tunique se portant sur un caleçon). Elle pourrait donc dater du I^{er} ou II^e siècle.

A l'entrée ouest de Lépin-le-Lac se trouve positionnée une croix de chemin dont la colonne est installée sur une embase campaniforme (Fig. 4).

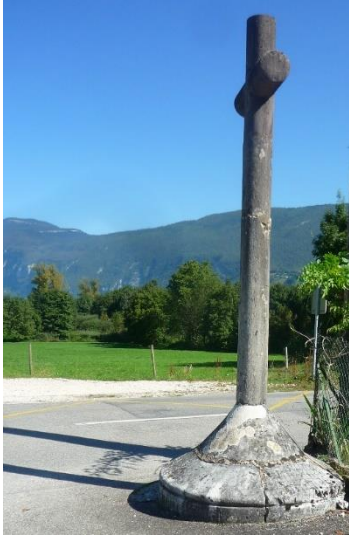


Fig. 4 – Croix sur embase campaniforme de la sortie occidentale de Lépin-le-Lac

C'est, selon Jean Maret et Michel Tissut¹⁶, *la croix du carrefour situé au nord-ouest du bourg, croix dont le piétement circulaire est très ancien*. Or comme nous l'avons montré dans notre article déjà cité¹⁷, cette croix, ou plutôt son embase campaniforme, s'est révélée, tout comme 186 autres semblables, faire partie d'un même corpus d'anciennes bornes milliaires romaines. Car, contrairement à une idée encore trop souvent couramment admise, les bornes milliaires n'ont pas toujours été cylindriques. De fait, cette embase campaniforme se situe tant à 14 milles d'Augustum que de Lemencum. Ces distances correspondent exactement à la position de Labiscone sur la Table de Peutinger¹⁸, à mi-chemin d'Augustum et de Lemencum, sur la voie impériale *Mediolanum-*

Vienna.

Au large de Lépin, dans la Grande Île, des substructures antiques, vraisemblablement d'un temple, ont été révélées lors de la reconstruction de la chapelle Saint-Vincent. De même, y a été découvert un sarcophage portant une inscription gréco-latine, aujourd'hui dans la propriété des comtes de Chambost. Ainsi que d'autres vestiges, dont une chaussée entre les deux îles, mais aussi des briques du potier LVERPAC, etc.

Dans le village de Lépin, à la *Passenterie*, avant 1866, entre l'église et la voie ferrée, ont été découvertes des inhumations antiques, et, à la même époque, en améliorant le CD 921d, ce sont des substructions d'habitat romain qui ont été révélées¹⁹. Falcoz précise même²⁰ qu'en établissant la route actuelle conduisant (d'Aiguebelette) à Lépin, on a retrouvé sur presque tout le parcours, des débris romains : briques, ciments, fragments de poteries, meules, etc. (Fig. 5). On peut ajouter à tout cela le fait qu'une Victoire d'Auguste a peut-être été retrouvée ici. Car, comme Chappel et Charvet, nous pensons que lorsque Guichenon²¹ écrivait *c'est au village d'Espine en Novalèse*, il faisait référence à Lépin, et non pas à Nances. Là où, selon Ph. Pingon, on l'aurait retrouvée, au lieu-dit la Croix, à peu de distance du second château de l'Epine (Montbel). Et où, en fait, elle aurait été transportée *pour servir de support de croix de chemin*.

¹⁶ *L'aventure des tuiliers en Avant-Pays savoyard*, FAPLA, 2008, p.229.

¹⁷ Dito 8, p.73-114.

¹⁸ Représentation graphique du II^e siècle des principales voies de l'Empire romain.

¹⁹ Carte Archéologique de la Gaule, Savoie, p.176.

²⁰ In *Notice sur Aiguebelette et son lac*, F. Gentil, Chambéry, 1917, p.4.

²¹ *Histoire généalogique de la royale Maison de Savoie*, Tome 1, Ed. Horvath, Roanne, Réédition de l'Imp. G. Barbier, 1660, p.29.



Fig. 5 – La voie de Lemencum, au départ de Labiscone (Lépin).

La voie devait ensuite épouser sensiblement le contour de la presqu'île du Puy²², comme le fera plus tard le CD 921d évoqué plus haut. En effet, il apparaît encore très clairement sur la mappe de 1732 une réminiscence de tracé entre les parcelles 8, 9 et 29 d'une part, et 26 d'autre part. Alors que le chemin remontant vers le futur château des Perrin²³, n'a, en raison de ses sinuosités, rien d'un véritable raccourci, d'autant qu'il nécessite en outre de vaincre une cinquantaine de mètres de dénivelée. Et ce, alors que pendant des millénaires a forcément dû exister une voie de berge. En effet, près du cap²⁴, on a retrouvé, sous 1,60 m d'eau, une station palafittique de l'Âge du Bronze (2700 av. J.-C.), dite du Beau-Phare I (Boffard)²⁵. Mais aussi le site de Beau Phare I bis, plus au large (env. 300 m), immergé un peu plus profondément (3,00 m), et vraisemblablement constitué d'une seule tour²⁶. Sur la rive occidentale du lac, à Saint-Alban-de-Montbel, une station palafittique quasiment contemporaine de celle de Beau Phare, a également été mise au jour.

A peu de distance, proche de la bien nommée Pierre-Levée ou Pierre-Borne²⁷ devait se positionner le 1^{er} mille. L'origine anthropique d'une telle Pierre-Levée en ce lieu se révèle impossible en raison de ses dimensions monumentales. Par contre, la présence de Pierre-Borne ne peut résulter que d'un éboulement en provenance du Mont Grelle. En ce lieu, à peu de distance de la voie du néolithique, un des occupants de l'Âge du Bronze avait même enfoui à son pied un polissoir, retrouvé par P. Raymond.

Au-delà, entre les 1^{er} et 2^e milles, lors de la construction de l'ancien hôtel Bellevue

²² Dénomination qu'elle possède sur la mappe de 1732, signifiant *podium* en latin, et non pas « puits », comme cela est repris dans le 1^{er} cadastre français.

²³ Devenu, plus tard, propriété des Chambost.

²⁴ Très visible sous une faible immersion d'eau en fin d'année 2015.

²⁵ Bilan scientifique du DRASSM 1998 *Elaboration de la carte archéologique des gisements du lac d'Aiguebelette (Savoie)*, Ministère de la Culture et de la Communication, 2003.

²⁶ Qui était très probablement un « faron » romain (tour à signaux), comme nous l'explicitons dans notre article sur *Les tours à signaux romains de l'avant-Pays rhônalpin*, accessible sur le site du GREHCognin.

²⁷ Selon la tradition populaire.

d'Aiguebelette en 1893, sur le site de l'ancien château féodal, on découvrit des monnaies romaines non décrites²⁸. Elles laissent présager une origine antique à ce site défensif, qui devait, pour le moins, être un *castellum*²⁹, voire, peut-être même, un *castrum*³⁰, comme nous l'avons déjà évoqué dans une précédente recherche³¹. Et ce, dans le cadre du *tractus*³² fortifié de la *Sapaudia*³³. Ce qu'avait déjà appréhendé Philibert Falcoz³⁴ quand il écrivait *le château féodal existait au XI^e siècle, et aurait été construit sur les débris d'une mansion romaine, ... le manoir ressemblait plutôt à une place-forte s'étendant sur 93 ares, sur 117 x 80 m (soit exactement 400 x 270 pieds romains !) ... la voie romaine passait au milieu du castel féodal.*

La représentation de Lépin-le-Lac (Fig.6)

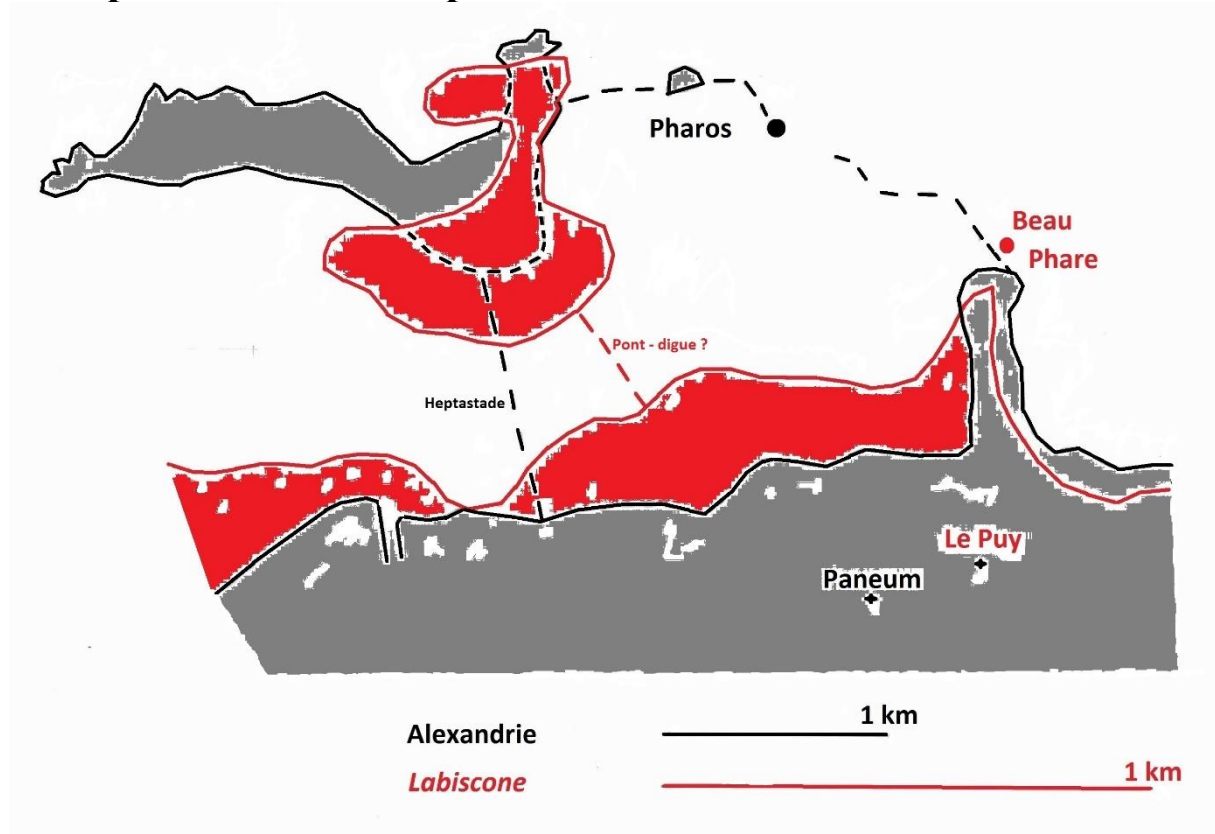


Fig. 6 – Relations entre les topographies antiques d'Alexandrie et de Lépin

Lépin-le-Lac et *Labiscone*, même lieu. Démonstration

Au sein du *pagus Octav(ianus)*, créé vers 40 av. J.-C., favorisé par Octavien lui-même comme on l'a vu plus haut³⁵, Lépin se trouvait être implanté à équidistance, et à 14 *milles* seulement,

²⁸ Carte Archéologique de la Gaule, Savoie, p.83.

²⁹ Château dépassant le stade de la simple tour (*burgus*).

³⁰ Enceinte fortifiée intégrant une zone d'habitations.

³¹ *Des croix de chemin au territoire de la Sapaudia : une hypothèse hardie ?*, Le Bugey, n°101, p.34-47.

³² En l'occurrence, territoire administré par l'autorité militaire.

³³ Appellation, au IV^e siècle, du territoire militarisé (cf. notes n°8 et 24). Qui donnera plus tard naissance à *Sabaudia, Savoia*, puis Savoie.

³⁴ In *Notice sur Aiguebelette et son lac*, Imp. F. Gentil, 1917, p.10.

³⁵ Cf. note n°44.

de chacun des deux *vici* de *Lemencum* et d'*Augustum*³⁶. Et nous pensons que, en ce lieu, *Labiscone* a bien précédé Lépin-le-Lac. Certes, nous ne sommes pas les premiers à énoncer pareille proposition. Mais il est juste de reconnaître que, faute d'un argumentaire complémentaire à celui des distances la séparant des *vici* proches, elle n'a pas réussi à emporter l'adhésion d'une majorité d'érudits et de chercheurs savoyards et dauphinois. Aussi allons-nous tenter ici de faire partager nos convictions.

Que d'hypothèses a fait naître la mention de *Labiscone* qui figure dans les itinéraires antiques, notamment celui d'Antonin³⁷, et sur la Table de Peutinger³⁸ ! La plupart d'entre eux l'a donc positionné aux Echelles, ou à proximité, à Saint-Pierre-de-Genebroz. Et ce, sans aucun respect des distances indiquées, en l'occurrence les 2 x 14 *milles* déjà évoqués, entre *Augustum* et *Lemencum*³⁹. En outre, certains prétextaient la présence, en ces communes respectives, des lieux-dits adossés de « La Biscodière » et « La Biscaudière »⁴⁰. Toutefois, fait quelque peu gênant pour l'argumentation, ces mentions ne figurent que sur les cadastres du début du XX^e siècle. Sur les cartes, réalisées près de deux siècles plus tôt (1732), on ne trouve, en correspondance, que « Chavasse », côté Saint-Pierre et « Chez Bisoc », côté Les Echelles. Ce dernier, qui fut probablement plus tard transformé en « Biscodière », était lui-même enserré par les mas respectifs de « Chez Erisos », « Devant chez Richard » et « Chez Richard ». Les dénominations d'origine de ces quatre mas habités⁴¹, en un même lieu, étaient, à l'évidence, patronymiques. Par ailleurs, comment justifier la transformation Chavasse-Biscaudière ? Les évolutions constatées au cours des XVIII^e et XIX^e siècle prouvent la nécessité de garder raison quant à leur interprétation. Comme a su le faire, heureusement, une majorité d'érudits vis à vis de la pseudo relation entre *Laviscone*, mention de la Table de Peutinger (cf. ci-dessus) et Lavastrone, dont il est fait état dans une charte du XI^e siècle, toujours à propos d'une éventuelle localisation aux Echelles !

³⁶ Ou *Augusta*, ou *vicus Augustus*, vraisemblablement créé à cette période, comme d'autres cités, portant le nom d'*Auguste le long des routes qui traversaient l'arc alpin* (Dito 61, p.200). Ce devait être aussi le chef-lieu de ce *pagus*.

³⁷ Itinéraire et non pas représentation cartographique. Faussement attribué à l'époque d'Antonin, il aurait été réalisé à la fin du III^e siècle.

³⁸ La Table de Peutinger, du nom de Konrad Peutinger qui en devint propriétaire au XV^e siècle, est une copie du XIII^e siècle d'une représentation graphique du III^e ou IV^e siècle des principales voies de l'Empire romain. Elle est conservée à Vienne, à la Bibliothèque nationale autrichienne. Y figurent, de façon schématique, les routes fleuves, lacs (d'une certaine importance, par exemple le lac Léman, mais pas celui d'Aiguebelette) et mers, ainsi que les distances en *milles* romains entre les cités ou les stations. Sur cette table, *Labiscone* est mentionnée *Laviscone*.

³⁹ Et non pas, globalement, la distance de 36 *milles*, que l'on peut vérifier aisément sur les cartes IGN pour un itinéraire carrossable. A raison de 17,5 *milles* de Saint-Pierre-de-Genebroz à *Lemencum*, sur le tracé empruntant le col de la Voûte, l'Echaillon, et le col de Couz (les degrés d'*Ad Scalas*, qui ont donné leur nom aux Echelles, de la Grotte, constituant une rupture de charge). Et les 18,5 *milles* de l'itinéraire passant par Chailles, les Molasses et le Grand Mortier à Saint-Franc, Saint-Béron, La Bridoire ; les gorges de Chailles n'ayant été aménagées qu'au XVII^e siècle (Dito 77, p.93).

⁴⁰ Comme François Bertrand (in « Les stations routières dans la cité de Vienne : l'exemple d'*Etanna* et de *Labisco* », *Revue Archéologique de la Narbonnaise*, n°38-39, 2005-2006) qui pensait (p.35) « qu'il y a plus qu'une simple coïncidence » entre la dénomination de *Labiscone* et La Biscodière, et qui présentait (p.32) une « objection majeure » en prétendant, faussement, que « la distance entre Lépin et Chambéry est trop courte (16-17 km au lieu des 20,7 km (correspondant à 14 *milles*) ». En effet, pour qui étudie sérieusement le tracé antique sur la carte et le terrain, le 11^e *mille* (16,3 km) au départ de Lépin se situe effectivement au-dessus des Molasses à Cognin, à 3 *milles* exactement de Lémenc !

⁴¹ Puisque des constructions sont repérables sur la carte.

Dès lors que l'on a pris réellement conscience, sur la carte, mais aussi surtout sur le terrain, que Lépin-le-Lac se situe bien à 14 milles, tant d'*Augustum* que de *Lemencum*, on peut alors tenter de comprendre la relation qui devait lier *Labiscone* à la topographie, l'hydrographie ou la géologie locales. Aussi sommes-nous surpris que F. Bertrand⁴², qui suggérait une origine gauloise pour un hydronyme *isca / esca*, n'ait pas priorisé sa réflexion sur Lépin, Saint-Pierre-de-Genebroz étant quasiment dépourvu de tout élément liquide.

Par contre, nos observations faites à plusieurs reprises, attestent qu'Aiguebelette et Lépin-le-Lac ont toujours été soumis à des éboulements et glissements de terrain. Or, les latins⁴³, à partir de la racine *labēs (labi)* signifiant chute, éboulement, ont généré plusieurs termes proches, dont *labesco* (glisser, s'écouler), *labina* (éboulement) et *labiscor* (commencer à glisser)⁴⁴. Par ailleurs, le suffixe *one*, très fréquent dans les Gaules romanisées⁴⁵, sert souvent à former des substantifs. *Labiscone* évoquerait donc une zone de glissement, d'éboulement, voire même de « décoiffement » de couches géologiques à fort pendage (inclinaison) selon P. Gidon⁴⁶. Zone que, effectivement, tout randonneur averti reconnaît aisément en ces lieux (*Fig.7 et 8*). Et à laquelle ont été confronté les ingénieurs romains chargés de la construction et de la maintenance de la voie impériale. Ce qui les a, peut-être, amenés à rendre ici un culte à « l'ébranleur de sol⁴⁷ » que symbolisait Poséidon.

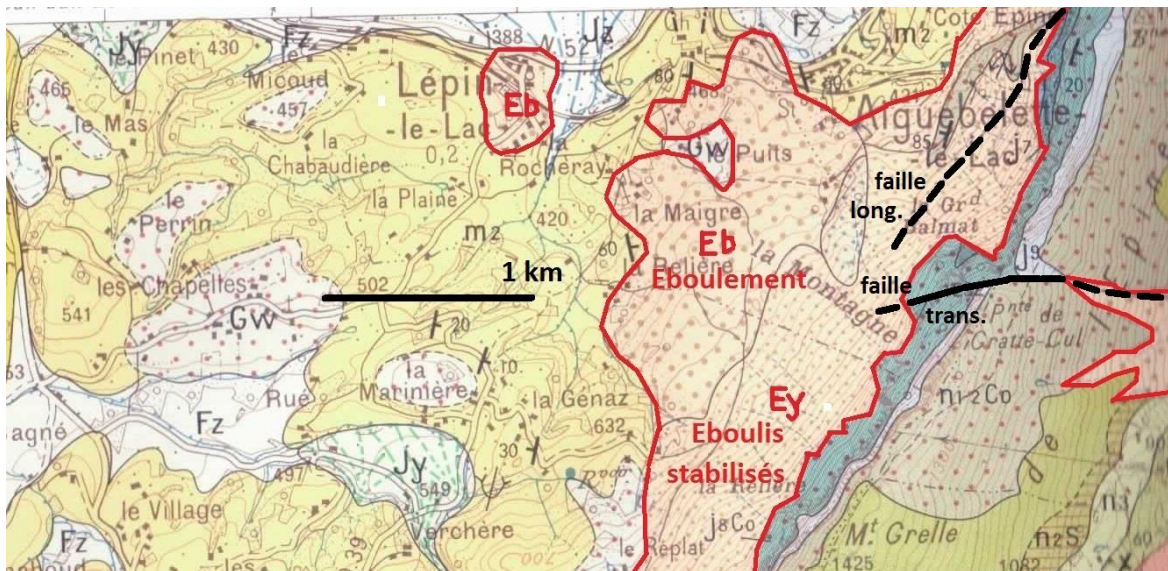


Fig.7 – Extension des éboulements sur le versant occidental de l'Epine

⁴² Dito 101, p.31.

⁴³ Dictionnaire Gaffiot de latin-français.

⁴⁴ On doit à la vérité de préciser que Philippe Artru (in « Nouveaux éléments sur la voie romaine du col Saint-Michel et Lavisco », *Le Bugey*, n°93, 2006, p.4) proposait que *la racine lav de Lavisco, sans doute préceltique, serait liée dans les Alpes aux grands éboulements selon Rousset*. Mais il proposait comme site de Lavisco celui qu'il qualifie de *grandiose éboulement des « Balmes de Nances »* (alors que son ampleur est nettement moindre que celui d'Aiguebelette/Lépin), à environ cinq kilomètres au nord de Lépin, dans une zone très peu fréquentée.

⁴⁵ Une quinzaine d'occurrences sur les itinéraires : *Cularone* (Grenoble) ; *Matiscone* (Mâcon) ; *Cabillone* (Châlon) ; *Lacum Losonne* (Lac de Lausanne) ; *Obilonna* (La Bâthie) ; etc.

⁴⁶ « Les décoiffements, leur rôle dans la géologie du Mont-du-Chat », *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Savoie*, 1950. En l'occurrence ici, éboulement, ou décoiffement, provoqué par un mouvement au croisement des failles, d'une part transversale de Gratte-Cul et, d'autre part, longitudinale qui va, plus au nord, donner naissance au col Saint-Michel (cf. carte).

⁴⁷ « Hymnes orphiques, XVI ».

On observera que dans la zone semble-t-il non soumise à l'éboulement sur la carte géologique, sur laquelle est mentionnée le Rocheray, se situe, en fait, le lieu-dit la Bajetièrre, sur la carte topographique. Or la racine *bage* caractérise habituellement une dépression humide, qui a dû, au fil des siècles, être remblayée par les alluvions du ruisseau dit de la Pissière, soustrayant probablement à la vue, les blocs rocheux de l'éboulement.



Fig.8 - Bloc rocheux de l'éboulement près de l'ex carrefour Chalet-La Maigre à Lépin.

Le versant occidental du col Saint-Michel

Sur le chemin de la Montagne devait se situer le 2^e mille. Plus précisément à l'est de Côte Epine, site à *tegulae*, peut-être même ancien *oppidum* allobroge, proche d'une source. A proximité, au lieu-dit le Pilliot, sur le cadastre de 1937, la carte IGN mentionne une croix, à peu de distance du mas « La Crosa » de la mappe sarde. Le chemin trop pentu de la « Vie » devait constituer la voie « bis », piétonne, alors que celui de la Montagne, beaucoup moins raide, permettait l'accès aux chars et charrettes hippomobiles.

Le 3^e mille se positionnait exactement au Trieu, carrefour des chemins des Gustins, de la Girardièrre et de la Montagne (Fig. 9). Là où, sur une carte établie en 1844, à l'occasion d'une affaire criminelle, l'illustration iconographique fait apparaître une croix pattée surmontant une embase campaniforme⁴⁸. C'est en ce carrefour que Philippe Artru proposait une arrivée de la voie impériale empruntant la rive orientale du lac, en provenance des Balmes de Nances, là où, selon lui, se serait trouvé *Lavisco*⁴⁹.

⁴⁸ Document trouvé aux archives de Savoie, et aimablement transmis par Monsieur Gérard Bellemin, de Nances.

⁴⁹ *Nouveaux éléments sur la voie romaine du col saint-Michel et Lavisco, Le Bugey*, n°93, 2006.

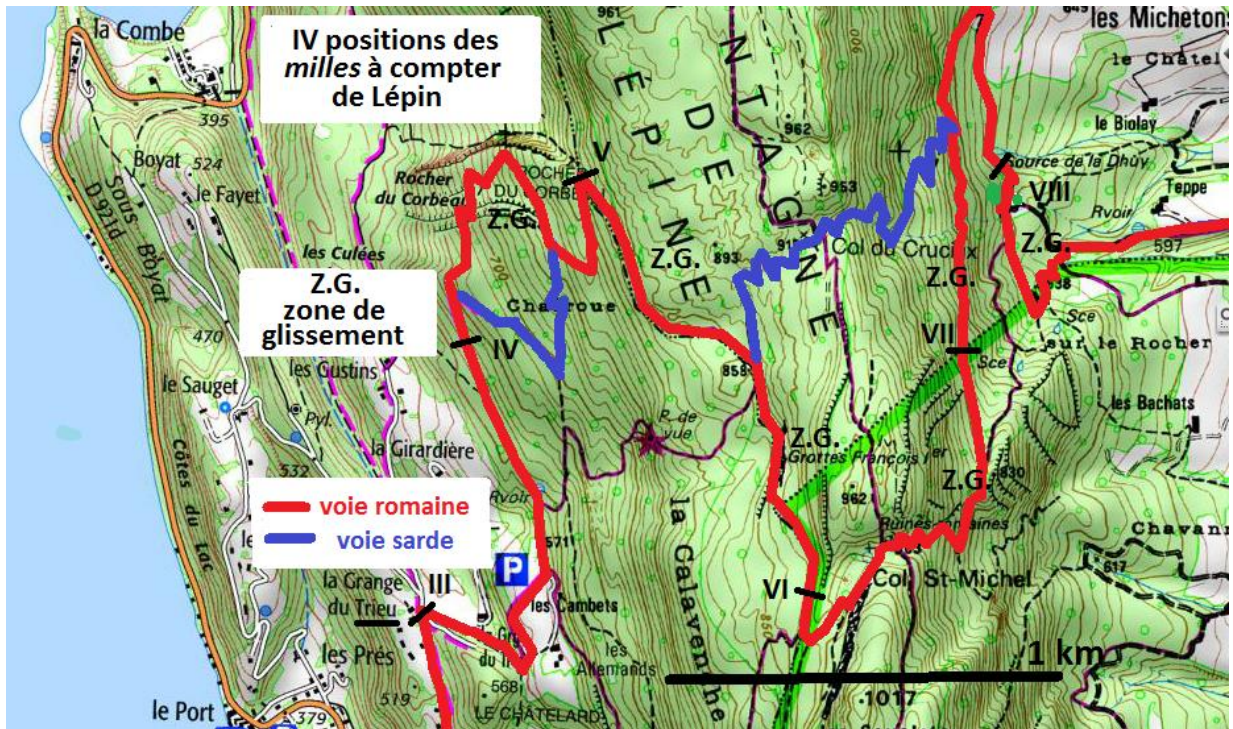


Fig. 9 – La voie impériale dans la traversée de l'Epine

Près des Cambets, la voie abordant les calcaires de l'Urgonien, puis les marnes de l'Hauterivien et du Valanginien, les Romains adoptaient leur méthode traditionnelle de franchissement d'une chaîne de montagne, en la prenant systématiquement « en écharpe », obliquement parlant, afin de limiter la déclivité de ses pentes. Seules les zones les plus raides faisaient l'objet d'un tracé en Z, et non pas en courbes (lacets), comme on peut notamment les observer sur le tracé sarde en versant oriental (Fig.9).

Le tronçon de voie compris entre le 4^e et le 5^e milliaire abordait les pentes les plus abruptes de l'Epine. Sur la presque intégralité de ce *mille*, la voie se développait sur un tracé situé au nord de celui de la voie sarde. Pour ce faire, elle devait effectuer quelques Z aux abords du Rocher du Corbeau, dont la presque intégralité a été emportée par un (des) glissement(s) de terrain affectant les surfaces comprises entre les falaises courbes du décoiffement global de la couche du Portlandien (Fig. 12). Seule subsiste aujourd'hui l'extraordinaire infrastructure constituée de blocs cyclopéens de plusieurs tonnes chacun, mis en œuvre sur plusieurs mètres de hauteur et de largeur. C'est cette substructure que le Commandant de Bissy a heureusement fixée durablement sur une photographie faite en 1922⁵⁰ (Fig.10). Car, inexorablement, les intempéries

⁵⁰ Archives de Savoie. Et ce, alors que dans son étude pourtant intitulée *Le col de Saint-Michel, vrai passage des Romains à travers la Montagne d'Aiguebelette*, Imp. Réunies, Chambéry, 1921, parue donc un an plus tôt, il n'en faisait alors absolument pas mention, reprenant même, sur le versant occidental, le tracé de la voie sarde ! Il alléguait aussi (faussement, comme nous l'avons dit plus haut, et le montrons ici) dans cette étude (p.11-12) que *Labisco n'est plus une énigme. Le doute n'est plus possible : il s'agit bien des Echelles...il y a exactement 20, 750 km entre le château de Chambéry et l'hôtel de ville des Echelles (!), et qu'il n'y ait que X milles de Lépin vers Chambéry, et XI du côté d'Aoste (!)*.



Fig. 10 – Restes (en 1922) de l'infrastructure de la voie romaine, près du Rocher du Corbeau.

et la végétation achèvent de poursuivre la dégradation de l'ouvrage. Toutefois déjà bien entamée par la dépose de ses dalles de circulation, et de protection, lors de la construction de la voie sarde aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Peu après le 5^e mille, un passage aménagé entre deux zones de rochers semble nous ramener 2000 ans en arrière. Car cet étroit a été aménagé dans les strates calcaires à fort pendage (*Fig. 11*) du "Portlandien de la partie inférieure de l'anticlinal originel, entièrement déversé, en cette zone, sur le lac d'Aiguebelette. Alors que, 200 m plus au nord, au-delà de la courbe sommitale du Rocher du Corbeau, un « décoiffement » a entraîné ces mêmes calcaires au pied de l'Épine. Comme cela s'est produit, mais à une époque historique⁵¹ pour la voie menant de *Lemencum* (par Cognin) au Col

du Chat, puis à *Eianna* (Yenne), entraînant sa destruction immédiatement au nord du hameau du Petit Caton au Bourget-du-Lac.

On notera que du 5^e mille jusqu'à peu de distance du 6^e, la voie faisait office de limite communale entre Aiguebelette et Saint-Sulpice. Ainsi que nous avons souvent pu le mettre en évidence sur le réseau des voies antiques de l'Avant-Pays savoyard. Vers le milieu de ce tronçon, au point coté 858 sur la carte IGN (*Fig.9*), un *iter* emprunté seulement par les piétons

⁵¹ Contrairement à ce que précisait P. Gidon, qui le situait antérieurement à la dernière glaciation, en raison de la présence de (deux) lambeaux de moraines (à l'ouest et au nord-ouest de Petit Caton) sur le Valanginien. En effet, ces deux lambeaux subsistent sur les éboulis en amont de la zone décoiffée. Il est donc fortement probable qu'ils soient les débris d'une moraine latérale qui se sont dissociés, à la fois de leur substrat valanginien, et du reste de la moraine éboulé avec le Valanginien.



Fig. 11 – Voie en amont du 5^e mille (au départ de Labiscone).

devait rejoindre le futur col du Crucifix. Ce lieu était surmonté (cote 953) par le faron (tour à signaux) alors en liaison directe avec celui de Beau Phare I bis (cf. ci-dessus), et, à l'orient, celui établi sur le site du futur château Saint-Claude à Saint-Cassin. Nous précisons « alors en liaison directe », car nous pensons (cf. ci-dessus) qu'un des nombreux glissements de terrains qui a affecté la Montagne de l'Épine, a

affecté également la zone comprise entre la cote 953 et l'amont du 5^e mille.

Ces différentes zones de glissement sont particulièrement bien mises en évidence sur la photo suivante (Fig. 12), prise des hauteurs surplombant Dullin, à 7,5 km de là. Certaines relèvent même des « décoiffements », expression créée par M. Lugeon⁵², et particulièrement bien décrits par le géologue P. Gidon⁵³. Mais la toponymie locale est également venue confirmer ces phénomènes. Ainsi, les pentes dominées par le 6^e mille se nomment aujourd'hui la Calavenche⁵⁴, faisant, bien entendu, référence à une avalanche de rochers.

Dans ce secteur où la voie romaine, emportée par la débâcle des terrains, a laissé place à un chemin se réduisant lui-même à un mince ruban, on peut côtoyer les grottes dites de François 1^{er}. Elles rappellent le passage du souverain français le 10 juin 1516, accompagné de Bayard et de la cour⁵⁵. Il se rendait à pied, *par la montagne fort haute d'Aiguebelette du chemin de Paris à Romme*⁵⁶, en pèlerinage auprès du Saint Suaire, dans la capitale du duché de Savoie, là où était née sa mère, Louise de Savoie. Une vingtaine d'années plus tard, contraint par la politique savoyarde, et surtout sa volonté de prendre le Milanais, il rattacha ces terres à la couronne de France. Jusqu'à ce que le traité de Cateau-Cambresis leur rende leur indépendance en 1559.

⁵² *Question de mode en géologie et autres histoires. Le décoiffement*, Livre Jubilaire, Charles Jacob, 1949, p.261.

⁵³ « Les décoiffements, leur rôle dans la géologie du Mont-du-Chat », *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de Savoie*, 1950.

⁵⁴ Provenant de *lavanche*, avalanche, glissement de terrain.

⁵⁵ On rappellera qu'un an plus tôt, le roi et toute l'armée française avaient emprunté le col du Chat, pour rejoindre l'Italie, et y conclure la campagne lors de la bataille de Marignan.

⁵⁶ Evoqué par Jacques Signot dans le guide *Totale et vraie description de tous les passages, lieux et des-troits par lesquels on peut passer et entrer des Gaules ès Ytalies*, paru en 1507.



Fig. 12 – « Décoiffement » et glissements du versant occidental de l'Epine.

Nous ne reprendrons pas ici les multiples témoignages des passages « héroïques » du col Saint-Michel. Par contre, nous voudrions faire état de la relation⁵⁷ d'un pèlerinage de Pont-de-Beauvoisin à Notre-Dame-de-Myans, faite par son initiateur, l'évêque de Belley Jean-Pierre Camus, le dimanche de Quasi modo⁵⁸ de l'an 1613. Ils furent 5 à 6000 pèlerins à accompagner leur pasteur, franchir le col le samedi, faire étape à Chambéry⁵⁹, avant que d'effectuer l'aller-retour de Myans le lendemain. Le lundi, tous s'en retournèrent vers les rives du Guiers, en repassant à nouveau le col. Conscient des efforts consentis par tous, J.-P. Camus commença ainsi sa 6^e homélie *Il y a trois jours, mes bien ayez, que, comme des Jonas, vous voguez sur une mer de fatigues : ô que le repos sera doux à chacun, sous l'ombre de son lierre, et de son figuier*. Mais le contexte général, et la position frontalière du Petit Bugey, semblent presque avoir imposé ce choix de pèlerinage, comme le laisse supposer J.-P. Camus un peu plus loin, quand il écrit *nous étions apparemment menacés de trois fléaux de l'ire de Dieu ...la guerre, maladie et disette estoient prestes à verser sur nos testes*.

⁵⁷ In *Premières homélies diverses*, Jean de la Rivière, 1620.

⁵⁸ Dimanche qui suit la fête de Pâques.

⁵⁹ Ce qui représente tout de même 33 km de distance parcourue et 750 m de dénivelée positive.